



# African Farm/Family Forestry Producer Organizations Conference: *Forestry for improved livelihoods*

*Lien entre l'APV-FLEGT et Petits exploitants forestiers:  
cas des Forêts communautaires.*

**Juin 2015**

**KAMGA Justin,  
FODER**

# AGIR ENSEMBLE CONTRE L'EXPLOITATION ILLÉGALE DES FORÊTS TOGETHER AGAINST ILLEGAL LOGGING

*FODER œuvre pour une société plus juste, sans marginalisation ni discrimination, mettant ses ressources naturelles au service du développement durable.*



Gouvernance

Observation indépendante

Lutte anticorruption

Renforcement des capacités

**...depuis 13 ans**

# Plan

- Introduction
- Foresterie communautaire au Cameroun
- Lien entre APV-FLEGT et les Forêts communautaires
- Conclusion

# Introduction



Les forêts

jouent un rôle  
de réservoir

d'aliments

de médicaments

de matériaux de  
construction

Afrique centrale: plus de 20 ans la  
gestion participative des ressources  
forestières

large implication des communautés  
riveraines : locales et autochtones.



À travers le concept de la  
**foresterie communautaire**,  
présenté comme d'implication  
et de développement local



le Cameroun et le Gabon:  
assez avancé pour la mise  
en œuvre du processus

Différents stades de  
mise en œuvre.

initiative reste encore  
embryonnaire

# Introduction

- la gestion durable des ressources forestières ;



- La promotion du travail communautaire ;



- La pratique de l'agriculture durable ;



- La collecte durable des plantes médicinales

Activités  
régulièrement  
menées  
dans les FC



- L'exploitation durable du bois et des produits forestiers non ligneux ;

- La chasse durable ;

# Foresterie communautaire au Cameroun,

Années	Demandes de FC	Conventions	Superficie cumulée (ha)	Volume exploité/ an (m3)
2006	352	85		
2007	386	135	1 306 708	
2008	408	159	1 321 271	11 887
2009	425	164	1 393 629	9 672
2010	477	182	1 502 348	16 412
2011	494	254	1 562 228	31 367
2012	510	323	1 617 683	9 452
2013	539	337	1 684 833	13 530
2014	560	379	1 743 594	32 795



En terme de superficie 1  
743 594 ha / 19,6 millions  
d'hectares de forêts  
camerounaise sont des FC



# Lien Fc et APV

Plan d'action  
FLEGT de l'UE

L'APV-  
FLEGT

**l'APV FLEGT: comme  
une opportunité pour  
les FC**

Gagnent une part importante du  
marché national actuellement dominé  
par le sciage illégal

- lutter contre l'exploitation illégale des forêts
- améliorer la gouvernance.



# Lien Fc et APV

## Exigences de l'APV-FLEGT

Concerne toutes les sources d'approvisionnement du marché de bois,

L'entité forestière exploitante est juridiquement habilitée

respecte ses obligations en matière d'exploitation et d'aménagement forestier

**Obligation de se Conformer à l'ensemble des critères de la grille de légalité (05 critères)**

respecte des obligations en matière de transport des bois

respecte ses obligations en matière de protection de la biodiversité et de l'environnement

respecte ses obligations en matière sociale



# Lien Fc et APV

## Capacité des communautés à respecter les Exigence de l'APV-FLEGT?

Insuffisances règlementaires qui freinent le respect de la légalité dans les FC.

- La corruption
- La centralisation de la délivrance des documents légaux
- La faible capacité des communautés à mettre sur pied un système d'archivage puisse que l'APV-FLEGT repose aussi sur le système de vérification documentaire,
- La non maîtrise des rôles et responsabilités par la majorité des membres de l'entité de gestion
- L'inadaptation de certains indicateurs des critère pour le cas spécifique des FC
- La faible capacités techniques et financières des communautés forestières
  - ✓ «10-15.000 euros pour une étude d'impact»
- La réduction du nombre de partenaires intéressés par l'exploitation des FC du fait des exigences de l'APV vis-à-vis de la sous-traitance

# Propositions pour une meilleur participation des FCs

- L'annulation totale des études d'impact environnemental réalisés dans les FC ;
- La mise à disposition des acteurs de la foresterie communautaire de tous les documents relatifs à l'APV FLEGT ;
- L'allègement des procédures administratives par une décentralisation des services de délivrance de documents légaux ;



- Une grilles de légalité simplifiée et adaptée au cas spécifiques forêts communautaires
- Un accompagnement financier et technique leurs soit apporter en vue de répondre aux exigence de l'APV-FLEGT
- Une révision du cadre législatif et réglementaire

- Une amélioration de l'archivage au sein des forêts communautaires

# Conclusion



L'APV-FLEGT apparaît comme une opportunité pour les FC



Les textes et lois adoptés puissent enlever les barrière qui entrave la participation des FC et à se conformer aux exigences de l'APV tout en gardant de vue l'objectifs du concept de la FC



# Merci

## Contacts

Tel : 00 237 242 00 52 48/ 00 237 677 583 186

BP. : 11417 Yaoundé - Cameroun

[foder\\_org@yahoo.fr](mailto:foder_org@yahoo.fr)/[ckamga@yahoo.com](mailto:ckamga@yahoo.com)